

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

En séance publique

Conformément aux articles L2121-7 et L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mesdames et Messieurs les Conseillers sont priés d'assister à la séance publique du Conseil Municipal qui aura lieu en l'HOTEL DE VILLE le :

Samedi 28 mars 2026 à 10h00

ORDRE DU JOUR

Présidence du Doyen d'âge :

- Installation du Conseil Municipal
- Élection du Maire

Présidence du Maire :

- Détermination du nombre des Adjoints au Maire (*projet de délibération en annexe*)
- Élection des Adjoints au Maire
- Lecture de la charte de l'élu local
- Création d'une Commission spécifique et désignation de ses membres (*projet de délibération en annexe*)

Merci de prévoir votre arrivée au plus tard à 9h00 afin de pouvoir réaliser certaines formalités relatives à votre prise de mandat avant l'ouverture de la séance ; merci également de vous munir d'un justificatif d'identité.



Benoît LAYAN